



Moursiennes et Moursiens,

Le jeudi 31 mars 2011, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif 2010 avec **un excédent de fonctionnement cumulé de 262.490 €** dont 246.580 au titre de l'exercice 2010 **soit 24 % du budget** de fonctionnement. Cet excédent, affecté pour 252.018 € à la section d'investissement, finance les investissements importants de l'année.

Ainsi notre gestion prudente des frais de fonctionnement permet de bâtir l'avenir de Mours.

Le budget 2011 poursuivra cette politique :

- Limitation des frais de fonctionnement
- Priorité aux investissements

Au-delà de la vie quotidienne et du nécessaire entretien de la commune, notre action privilégie deux axes :

- En fonctionnement, les services à la personne avec
 - Le Relais Assistantes Maternelles
 - Le portage des repas à domicile par le CCAS
 - Les jobs d'été pour les jeunes
- En investissement :
 - La fin de l'enfouissement des réseaux
 - L'aménagement de l'espace ludique et culturel de plein air

Ce budget 2011 n'appelle aucune remarque particulière. Au niveau des recettes, le montant de la dotation de l'Etat (DGE) a été stabilisé après 3 ans de baisse. Ceci est dû en grande partie à l'augmentation des voiries communales suite à la reprise de Grandchamps et à l'évolution de certaines péréquations.

Comme je l'ai annoncé le 15 janvier 2011 lors de mes vœux, **le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des taxes communales à leur niveau de 2010.**

Toutefois la comparaison des taux entre 2010 et 2011 ne sera pas aisée.

En effet la réforme de la taxe professionnelle se poursuit pour la 2^{ème} année et une nouvelle organisation des recettes des collectivités

territoriales entre en action. Cette réforme nécessite une information simple et claire pour l'ensemble de notre village.

En 2010 la taxe professionnelle a été remplacée par 2 autres taxes : la CFE votée par les communes et la CVAE votée par l'Etat.

En 2011 les parts départementales et régionales de la taxe d'habitation et de la taxe du foncier non bâti sont supprimées et ajoutées aux ressources des communes et intercommunalités, augmentées des frais de rôle auparavant perçus par l'Etat. Bien entendu cette modification entraîne automatiquement un accroissement de la recette communale. Le trop perçu est prélevé par un fonds de péréquation pour compenser les pertes de recettes d'autres collectivités. A ce titre, selon les services des Finances, 79.000 euros de recettes de Mours seraient prélevés. Globalement les recettes restent au même niveau, hors augmentation des bases de 1,9 %. Vous trouverez dans les pages suivantes le détail du budget, des taxes 2011 telles que proposées par les services fiscaux et adoptées par le Conseil Municipal.

La première année de fonctionnement nous permettra de vérifier la justesse de ces calculs. Aussi je vous donne rendez-vous en décembre pour l'analyse des fiches d'impôts locaux.

Amicalement vôtre,
Joël Bouchez, Maire

Les Ressources et leur évolution

Compte Administratif 2010 et Résultats de l'Exercice

Budget de fonctionnement	Excédent	Déficit
Résultat de l'exercice 2010	246 580,54 €	
Report des résultats antérieurs	15 909,42 €	
Résultat total 2010 à affecter	262 489,96 €	

Proposition d'affectation du résultat

Affectation à la section de fonctionnement	10 471,49 €
Affectation à la section d'investissement	252 018,47 €

Remplacement de la Taxe Professionnelle

- 1 - la CFE : contribution foncière des entreprises
- 2 - la CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
- 3 - Vote d'un taux de références CFE
- 4 - La nouvelle TP = CFE + CVAE
- 5 - Institution d'une GIR : Garantie Individuelle de Ressources

Afin de maintenir les ressources de la nouvelle taxe au même niveau qu'avec l'ancienne TP (en + ou en - selon notre position)

La fiscalité locale et intercommunale

Rappel des 4 taxes perçues :

- **TH** : Taxe d'habitation
- **TFB** : Taxe sur le foncier bâti
- **TFNB** : Taxe sur le foncier non bâti
- **CFE** : contribution foncière des entreprises
- + CVAE
- + ou - GIR

Pour infos : autres taxes perçues en compensation de la TP :
IFER imposition forfaitaire des entreprises de réseau
DCRTP : Dotation compensatrice de la réforme de la TP

La réforme des collectivités territoriales

Rappel des Taux 2010 :

- **TH** : Commune 11.05%
CCHVO 1.39%
Département 5.88%
- **TFB** : Commune 16.49%
CHVO 1.46%
Département 6.65% Région 1.27%
- **TFNB** : Commune 55.38%
CCHVO 4.5%
Département 4.58% Région 2.20%

La réforme des collectivités territoriales

Détermination des Taux 2011 :

- **TH** : la part du département est supprimée et incluse dans la part communale + Intercommunalité pour compensation des revenus.

Un coefficient est appliqué pour remplacer les frais de rôle qui ne seront plus perçus par l'Etat :

- **TH** : 1.034 %
- **TFB** : néant
- **TFNB** : 1.0485 %

Les bases sont majorées par l'Etat de 1.9 %

Les Taux 2011

- **Taxe d'habitation** :
Taux communal 2010 reconduit : 11.05 %
Part du taux appliqué par le département : 5.34%
Taux avant coefficient $11.05 + 5.34 = 16.39$ %
Après application du coefficient de 1.034 = **16.95%**
- **TFB** :
Taux 2010 reconduit en 2011 = **16.49%**
- **TFNB** :
Taux 2010 reconduit $55.38\% + \text{coef } 1.0485 = \mathbf{58.07\%}$
- **CFE** : **21.23%**

Produit attendu des taxes pour 2011

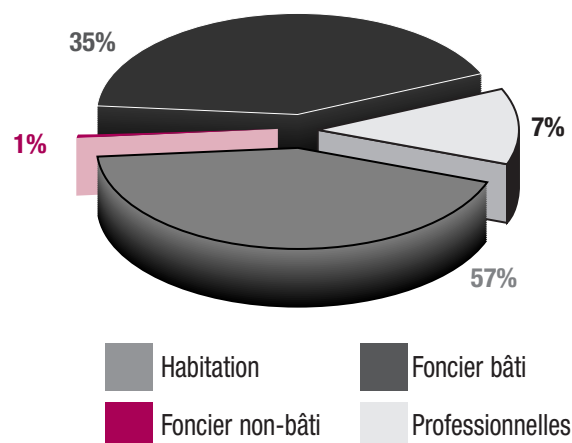
Type de taxe	2010		2011		Variat.
	Base	Produit	Base	Produit	
Habitation	1 845 985 €	200 778 €	1 877 000 €	318 152 €	58,46
Foncier bâti	1 137 706 €	186 468 €	1 165 000 €	192 109 €	3,03
Foncier non bâti	5 467 €	2 991 €	5 500 €	3 194 €	6,79
Professionnelle	198 616 €	91 756 €	188 200 €	39 955 €	- 56,46
Compensatoires				27 583 €	
Prélèv. GIR *				-79 517 €	
Totaux	3 187 774 €	481 993 €	3 235 700 €	501 476 €	4,04
** Taux pondéré		15,12		15,50	0,38

* GIR = Garantie Individuelle de Ressources

** Pour information, les taux moyens pondérés des taxes d'habitation et foncières sont : Communal : **16,83 %**
National : 17,77 %. Depuis 2003, le taux moyen communal est inférieur au taux moyen national.

Répartition du produit des taxes

Le graphe ci-dessous présente la répartition des taxes par rapport au total du produit 2011



Présentation Générale du Budget 2011

Montant Global du Budget

Section du Budget	2010	2011	Variat.
Fonctionnement	1 030 121,00 €	1 158 722,49 €	12,48
Investissement	1 557 653,00 €	1 902 906,47 €	22,16
TOTAL	2 587 774,00 €	3 061 628,96 €	18,31

Nous vous rappelons que, depuis 2003, nous n'établissons plus de Budget Supplémentaire. Le Compte Administratif est discuté dès le Budget Primitif et les résultats de l'exercice précédent sont affectés.

Le budget de fonctionnement

Dépenses

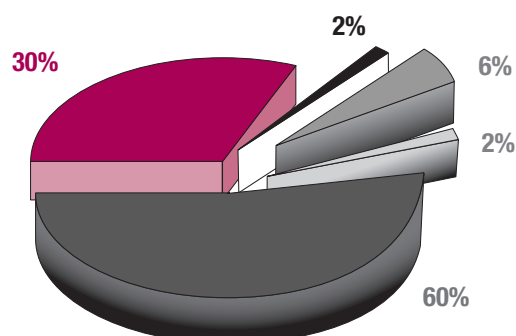
Poste global	2011	Variat.	% Total
Charges à caract. général	310 300 €	- 1,48	26,78
Charges de personnel	390 300 €	- 5,97	33,68
Autres charges gestion	119 931 €	0,79	10,35
Charges financières	10 200 €	240,00	0,88
Virement sect. investis.	308 000 €	86,67	26,58
Dépenses imprévues	18 991 €	N.S.	1,64
Charges exceptionnelles	1 000 €	N.S.	0,09
TOTAUX	1 158 722 €	12,48	100,00

Recettes

Poste global	2011	Variat.	% Total
Résultat Reporté	10 471 €		
Atténuation de charges	20 000 €	N.S.	1,73
Produits des services	70 575 €	- 2,89	6,09
Impôts et taxes. ⁽¹⁾	688 776 €	24,71	59,44
Dotation et participations	348 900 €	- 1,62	30,11
Autres prod. gest. courante	20 000 €	- 21,14	1,73
Prod. de gestion courante	- €	N.S.	0,00
TOTAUX	1 158 722 €	14,25	99,10

Répartition des Ressources Communales

	Dotations et subventions
	Autres produits
	Produits des services
	Atténuation de charges
	Impôts et taxes



Le budget d'investissement

Dépenses

Poste global	2011	Variat.	% Total
Solde reporté	237 018 €	N.S.	12,46
Dépenses imprévues	33 244 €	- 13,74	1,75
Immobilis. incorporelles	158 518 €	2 164,54	8,33
Immobilisation corporelles	722 702 €	27,69	37,98
Empr. & Dettes assimilés	24 750 €		1,30
Immobilisation en cours	726 674 €	- 5,38	38,19
TOTAUX	1 902 906 €	22,16	100,00

Recettes

Poste global	2011	Variat.	% Total
Solde antérieur reporté	0 €	N.S.	0,00
Virement sect. fonctionn.	308 000 €	72,94	16,19
Dota. fonds-réserves	356 518 €	- 31,35	18,74
Subvent. investis.	338 388 €	17,46	17,78
Ligne d'emprunt	660 000 €	N.S.	34,68
Produits de cession	240 000 €	N.S.	12,61
TOTAUX	1 902,906 €	61,60	100,00

Principaux investissements 2011 :

■ Acquisition foncière	680 960 €
■ Acquisition matériel divers	10 060 €
■ Informatique	15 000 €
■ Environnement/sécurité	40 682 €
■ Aménagement espace ludique	401 728 €
■ Travaux de voirie & enfouissement réseaux	250 000 €
■ Réhabilitation des bâtiments publics	25 000 €
■ Frais d'études, honoraires contrôles	158 418 €
■ Remboursement emprunt	24 750 €
■ Divers	33 244 €
Total des investissements 2011	1 639 842 €

Situation Financière

Tableau des emprunts au 01 Janvier 2011

Objet	Annuité	Répartition		Date
		Intérêts	Capital	Échéance
Acquisition logements	32 319,90 €	7 569,90 €	24 750,00 €	2031
Frais financiers 2011	32 319,90 €	7 569,90 €	24 750,00 €	

Poids des frais financiers

$$\text{Frais financiers} = \frac{\text{Intérêts}}{\text{Montant Budget Fonctionnement}}$$

2010 → 103,50 € / 792 778,37 € = 0,01 %

2011 → 10 200,00 € / 1 158 722,46 € = 0,88 %

Charge de l'annuité

$$\text{Charge de l'annuité} = \frac{\text{Annuités (intérêts + capital)}}{\text{Montant Budget Fonctionnement}}$$

2010 → 103,50 € / 792 778,37 € = 0,01 %

2011 → 34 750,00 € / 1 158 722,49 € = 3 %

Indicateurs financiers

Taux d'Endettement

2010 = 0,01 %

2011 = 3 %

Capacité d'Emprunt

15% - Taux d'endettement

2010 = 14,99 %

2011 = 12,00 %

Capacité d'autofinancement *

(Transfert sect. invest. + FCTVA + Produits de Session) - Remb. Capital

Total immobilisations de l'exercice

2011 → 627 750,00 € / 1 665 888,00 € = 37,68 %

* Dont financement par dotation FCTVA = 6,27%